Nations Unies S/PV.7919



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

7919e séance

Vendredi 7 avril 2017, à 11 h 30
New York

Président :	Mme Haley	(États-Unis d’Amérique)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
	Chine	M. Liu Jieyi
	Égypte	M. Aboulatta
	Éthiopie	M. Alemu
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	France	M. Delattre
	Italie	M. Cardi
	Japon	M. Bessho
	Kazakhstan	M. Umarov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord	M. Rycroft
	Sénégal	M. Seck
	Suède	M. Skoog
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Rosselli

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

17-09483 (F)





La séance est ouverte à 11 h 35.

Expression de sympathie suite à l'attentat terroriste survenu à Stockholm

La Présidente (*parle en anglais*) : Au nom du Conseil, je voudrais tout d'abord présenter mes condoléances au Gouvernement suédois et aux proches des victimes de l'attaque gratuite qui a été commise aujourd'hui à Stockholm. Les événements survenus cette semaine nous ont rappelé que le fléau du terrorisme touche de nombreux pays, et nous sommes unis dans notre détermination commune.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République arabe syrienne à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Jeffrey Feltman, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Feltman.

M. Feltman (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis également, au nom de tous ici au Secrétariat, d'exprimer nos condoléances et notre consternation à nos amis suédois suite à l'attentat qui s'est produit à Stockholm. Le Secrétaire général suit la situation avec beaucoup de préoccupation.

Le Conseil a demandé au Secrétariat de lui fournir une mise à jour sur la Syrie. En outre, l'Envoyé spécial pour la Syrie, Staffan de Mistura, présentera un exposé au Conseil dans moins d'une semaine. Je serai donc bref.

Au cours des deux derniers mois, nous avons vu le cessez-le-feu du 30 décembre 2016 faiblir devant l'intensification progressive de l'activité militaire. À la mi-février, les forces gouvernementales ont intensifié leurs opérations militaires dans plusieurs zones de Damas et de Homs, reprenant Wadi Barada et Waar à Homs. Les avancées militaires se sont accompagnées de l'évacuation à grande échelle des combattants et de leurs familles. Le Gouvernement syrien s'est justifié en expliquant que le Front el-Nosra était présent dans ces zones, ce que l'opposition a contesté. Par la suite, en février et en mars, des groupes d'opposition armés, parfois en coordination avec le Front el-Nosra, ont lancé des offensives à Deraa, Damas et Hama.

Le 4 avril, alors que les forces gouvernementales étaient en train de tenter de reconquérir le territoire perdu au cours des dernières offensives de l'opposition dans le nord de Hama, des informations alarmantes ont commencé à nous parvenir faisant état d'une attaque chimique présumée dans les environs de Khan Cheikhoun, dans le sud d'Edleb. Des sources sur le terrain ont signalé des frappes aériennes. Le Conseil a bien entendu examiné la situation au cours d'une séance d'urgence le 5 avril (voir S/PV.7915).

L'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) a annoncé que sa mission d'établissement des faits en République arabe syrienne avait commencé à enquêter sur l'attaque présumée de Khan Cheikhoun. Le Secrétaire général, dans une déclaration publique, s'est dit horrifié par l'attaque à l'arme chimique menée à Khan Cheikhoun et par les nombreux morts et blessés qu'elle a faits parmi les civils innocents.

Ce matin, vers 4 h 35 environ, deux navires de guerre des États-Unis déployés dans la Méditerranée orientale ont tiré un total de 59 missiles de croisière contre la base aérienne militaire d'Al-Shayrat dans le gouvernorat de Homs. Les États-Unis ont déclaré que cette frappe intervenait en réaction au fait que, selon eux, le Gouvernement syrien s'était servi de cette base aérienne pour lancer des attaques à l'arme chimique. Les États-Unis affirment que leurs missiles ont gravement endommagé ou détruit plusieurs avions syriens ainsi que les infrastructures et les équipements d'appui. Selon les informations publiées dans la presse, les États-Unis déclarent avoir informé à l'avance, via le mécanisme de déconfliction établi, les forces de la Fédération de Russie qu'ils allaient procéder à cette frappe, et avoir pris les précautions voulues pour limiter les risques pour les personnels russes et syriens présents sur la base aérienne.

Le commandement général des forces armées syriennes a, dans une déclaration, qualifié l'attaque d'« agression flagrante » ayant causé la mort de six personnes et fait d'« énormes dégâts matériels ». L'Iran et la Fédération de Russie ont condamné l'attaque. Le Royaume-Uni, l'Australie, l'Allemagne, la Turquie, l'Arabie saoudite, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas et la

Nouvelle-Zélande ont quant à eux dit qu'ils appuyaient cette frappe.

Le Conseil de sécurité a la responsabilité principale de la paix et de la sécurité internationales. Nous espérons que le Conseil pourra s'unir et s'acquitter de cette responsabilité afin qu'une enquête soit menée sur les allégations d'emploi d'armes chimiques à Khan Cheikhoun. Il est important que le Conseil indique de manière unie et forte qu'aucun emploi d'armes chimiques ne sera toléré et que toute attaque de ce type aura des conséquences. Le Secrétaire général souligne que la communauté internationale a la responsabilité de demander des comptes aux auteurs d'attaques à l'arme chimique et de faire en sorte que les armes chimiques ne soient plus jamais utilisées comme instrument de guerre.

La protection des civils et le principe de responsabilité doivent être au sommet de nos objectifs de paix et de sécurité. Dans le cas de la Syrie, il ne peut y avoir de véritable protection si on laisse les parties au conflit, le Gouvernement et l'opposition, agir en toute impunité et si le gouvernement syrien continue de commettre des violations des droits de l'homme contre son propre peuple. La protection du peuple syrien exige une action immédiate, une action qui soit enracinée dans les principes de l'ONU et du droit international. Conscient du risque d'escalade, le Secrétaire général a appelé publiquement à la retenue pour éviter tout acte susceptible d'aggraver la souffrance des Syriens. Nous exhortons toutes les parties qui participent aux opérations militaires à respecter le droit international humanitaire et à prendre toutes les précautions qui s'imposent pour éviter et réduire au minimum les pertes civiles.

Comme l'a dit le Secrétaire général, ces événements renforcent notre conviction qu'il n'y a pas d'autre moyen de résoudre le conflit qu'une solution politique. Nous demandons instamment aux parties de renouveler leur engagement à faire avancer les négociations de Genève sans plus tarder. À cet égard, la résolution 2254 (2015) et le Communiqué de Genève du 30 juin 2012 (S/2012/522, annexe) constituent toujours la base des efforts de médiation des Nations Unies et contiennent les principes fondamentaux sur lesquels s'appuient ces efforts, et qui permettront en fin de compte de parvenir à une solution.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Feltman de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Llorentty Solíz (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de me donner la parole et d'avoir convoqué cette séance publique du Conseil. Il est essentiel que non seulement les Membres de l'Organisation mais également le monde entier soient informés en toute transparence des positions des membres du Conseil dans le contexte des événements survenus ces derniers jours en Syrie.

La délégation bolivienne a demandé la convocation de la présente séance parce que nous sommes préoccupés par les événements de ces dernières 24 heures. Pendant que le Conseil de sécurité débattait des propositions sur le mécanisme d'enquête s'agissant des attaques ignobles à l'arme chimique dont l'humanité entière a été témoin, pendant que nous discutions du libellé d'un projet de résolution qui devait être examiné par le Conseil, et pendant que les membres permanents et non permanents avançaient des propositions à propos du texte de ce projet de résolution, les États-Unis, quant à eux, préparaient et exécutaient une attaque unilatérale. En effet, ces attaques menées à l'aide de missiles constituent une action unilatérale et représentent une menace grave pour la paix et la sécurité internationales. Pourquoi? Parce qu'au cours des 70 dernières années, l'humanité a mis en place une structure qui n'est pas seulement physique ou institutionnelle mais aussi juridique. Nous nous sommes dotés d'instruments de droit international précisément pour éviter que les plus puissants ne s'en prennent aux plus faibles en toute impunité, pour garantir un équilibre dans le monde et pour prévenir des atteintes graves à la paix et à la sécurité internationales.

Nous sommes d'avis qu'il incombe au Conseil de sécurité, mais également à l'ensemble des organes de l'ONU, de défendre le multilatéralisme. Nous sommes ici pour défendre le multilatéralisme. Nous avons convenu du fait que la Charte des Nations Unies doit être respectée, et la Charte interdit les actions unilatérales. Toute action doit être autorisée par le Conseil de sécurité conformément à la Charte. Je me permets de donner lecture d'un article de la Charte pour nous rafraîchir la mémoire. L'Article 24 de la Charte stipule ce qui suit :

> « Afin d'assurer l'action rapide et efficace de l'Organisation, ses Membres confèrent au Conseil de sécurité la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales et reconnaissent qu'en s'acquittant des devoirs

> que lui impose cette responsabilité le Conseil de sécurité agit en leur nom. »

Le Conseil de sécurité, ce ne sont pas seulement les 15 membres qui sont assis autour de cette table. Nous représentons les 193 États Membres de l'Organisation et par leur truchement, les peuples du monde. Et nous avons convenu du fait que les actions unilatérales constituent une violation du droit international. Hier, alors que nous discutions de projets de résolution, alors que nous faisions tout notre possible pour trouver des solutions de rechange, pour parvenir à un consensus et pour garantir l'unité du Conseil de sécurité; les États-Unis ont non seulement lancé une attaque unilatérale, mais ils ont également – alors que nous tous ici étions en train de discuter et d'appeler à une enquête indépendante, impartiale, approfondie et concluante sur les attaques qui avaient été menées – endossé le rôle d'enquêteur, de procureur, de juge et de bourreau. Où est l'enquête qui permet d'établir objectivement les responsabilités pour ces attaques? Il s'agit d'une violation extrêmement grave du droit international.

Ce n'est pas la première fois que cela se produit. Nous nous souvenons de nombreux épisodes de l'histoire où non seulement les États-Unis, mais également plusieurs grandes puissances, ont agi unilatéralement en violation de la Charte. Mais le fait que cela se soit produit à nouveau ne signifie pas que l'ONU et ses États Membres doivent l'accepter. En septembre 2013, les États-Unis ont également menacé de lancer une attaque contre la Syrie. Je me souviens de ce qu'avait dit le Secrétaire général de l'époque, M. Ban Ki-moon. Qu'il me soit permis de lire en anglais la déclaration du Secrétaire général.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

> « C'est au Conseil de sécurité qu'incombe la responsabilité principale de la paix et de la sécurité internationales.... Tel est l'appel que je lance, que tout doit se faire dans le cadre de la Charte des Nations Unies. Le recours à la force n'est légal qu'en cas de légitime défense conformément à l'Article 51 de la Charte des Nations Unies et/ou lorsque le Conseil de sécurité approuve une telle mesure ».

(*l'orateur reprend en espagnol*)

Telle était la position du Secrétaire général de l'époque, qui a contribué à prévenir une action unilatérale dans des circonstances très similaires à celles d'aujourd'hui. Cette attaque représente une menace à la paix et à la sécurité internationales parce qu'elle représente une menace aux processus politiques de Genève et d'Astana. M. Feltman l'a dit avec éloquence en transmettant le message du Secrétaire général, à savoir qu'il est essentiel d'éviter toute escalade de tensions susceptibles de porter atteinte aux progrès – quoique modestes – réalisés à Astana et à Genève.

Comme je l'ai dit, ce n'est pas la première fois que cela se produit. Je voudrais rappeler ce qui s'est passé ici au Conseil, il y a quelques années; plus précisément, le mercredi 5 février 2003, lorsque le Secrétaire d'État des États-Unis de l'époque est venu dans cette salle pour présenter au Conseil – selon ses propres mots – des preuves convaincantes de la présence d'armes de destruction massive en Iraq (voir S/PV.4701). À mon avis, nous ne devons pas oublier ces images, nous ne devons pas oublier que dans cette même salle, on nous a dit qu'il y avait des armes de destruction massive en Iraq. Cette déclaration a permis de justifier une invasion, suite à laquelle 1 million de personnes ont perdu la vie et qui a déclenché une série d'atrocités dans la région. Serions-nous en train de parler de l'État islamique d'Iraq et du Levant sans cette invasion? Serions-nous en train de parler de toutes ces attaques atroces dans diverses régions du monde sans cette invasion illégale? À mon avis, nous ne devons pas oublier les enseignements de l'histoire. À cette occasion, les États-Unis avaient affirmé fermement qu'ils avaient des preuves exhaustives de la détention par l'Iraq d'armes de destruction massive. On n'a jamais pu retrouver ces armes.

Je voudrais rappeler les propos tenus ce matin par le Président Evo Morales Ayma.

> « Je pense, je suis convaincu – et je ne crois pas me tromper – que les armes chimiques en Syrie servent de prétexte à une intervention militaire. Les mesures unilatérales sont des mesures impérialistes. Le droit international n'intéresse pas les États-Unis. Ils écartent l'ONU quand cela leur convient. Les problèmes intérieurs des États doivent être réglés par le dialogue, et non par les bombardements. Cet acte menace la sécurité internationale et la paix mondiale. »

Je crois qu'il est important de parler de deux poids, deux mesures – de quand nous sommes dans les salles de réunion de l'ONU et de quand nous agissons dans la vraie vie. Mes propres peuples – les peuples d'Amérique latine et des Caraïbes – ont souffert de cette réalité tout au long de l'histoire. On nous parle des droits de l'homme, que nous respectons, mais,

dès lors que ce discours sur les droits de l'homme ne sert plus les intérêts en jeu, les droits de l'homme sont systématiquement violés.

Toute une série de coups d'État en Amérique latine ont été organisés et financés par la Central Intelligence Agency (CIA) des États-Unis. C'est une vérité historique. Il ne s'agit pas de rhétorique, il ne s'agit pas de discours. C'est une vérité. Souvenons-nous du coup d'État de 1973 contre le Gouvernement constitutionnel de Salvador Allende, financé par la CIA. Souvenons-nous de la Escuela de las Americas, dans laquelle on enseignait la torture aux soldats. Il existait des manuels de torture. Et c'est ce que l'on enseignait aux militaires latino-américains, dans le cadre de la doctrine dite de sécurité nationale.

Lorsqu'il convient aux États-Unis, le discours sur les droits de l'homme convient très bien. Mais lorsqu'il ne va plus dans le sens de leurs intérêts, alors il n'a plus d'importance. Il en va de même pour la démocratie. Lorsqu'elle convient à leurs intérêts, ils sont les défenseurs de la démocratie. Mais, lorsqu'elle ne leur convient plus, ils financent des coups d'État. Et malheureusement, il en va de même pour l'ONU et pour le Conseil de sécurité. Dès lors qu'il n'est plus conforme à leurs intérêts, le multilatéralisme n'a plus d'importance. Pour tout ce qui leur correspond, le multilatéralisme convient très bien. L'ONU convient très bien. Mais dès lors que leurs intérêts sont incompatibles, alors ils ne sont plus intéressés. Ils ne sont plus intéressés ni par l'ONU, ni par les droits de l'homme, ni par la démocratie.

Nous avions déclaré, lorsque nous avons condamné sans équivoque les attaques à l'arme chimique, que le Conseil de sécurité ne devait pas servir de caisse de résonance à la propagande de guerre ou à l'interventionnisme; que le Conseil de sécurité ne devait pas servir de pion susceptible d'être sacrifié sur un échiquier – sur l'échiquier de la guerre. Le Conseil de sécurité et l'ONU sont en définitive le dernier espoir qu'il nous reste pour garantir la paix et la sécurité internationales, sur la base de principes, de normes, et de la primauté du droit international.

Je voudrais également souligner, Madame la Présidente, qu'il est indispensable de dire – avec la même transparence que celle avec laquelle vous avez convoqué la présente séance – que nous sommes préoccupés par le fait que, malheureusement, il y a des membres de première zone au Conseil de sécurité, et des membres de seconde zone. Il y a les membres permanents, qui non seulement ont le droit de veto, mais qui en outre contrôlent les procédures et la prise de décisions, et les 10 autres membres que nous réussissons parfois à être, qui ne sont convoqués qu'occasionnellement, non pas pour contribuer mais uniquement pour souscrire à certaines positions. Ce n'est pas ça, le multilatéralisme.

La Bolivie tient à réaffirmer sa ferme condamnation de l'emploi d'armes chimiques et de l'emploi de substances chimiques comme armes, car il s'agit d'un acte injustifiable et criminel, quels qu'en soient les motifs, le moment, le lieu ou les auteurs. Et nous réitérons que, lorsqu'un tel cas survient, nous exigeons des enquêtes indépendantes, impartiales, complètes et conclusives.

Malheureusement, les attaques d'hier ont porté un coup mortel au Mécanisme d'enquête conjoint et à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, les empêchant ainsi de mener une enquête pour déterminer exactement ce qui s'est passé il y a quelques jours en Syrie. Nous réaffirmons que les responsables de ces actes doivent être dûment poursuivis et sanctionnés avec toute la force de la loi, de même que les auteurs d'actes qui violent le droit international et qui mettent en péril la sécurité internationale.

M. Rycroft (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je regrette profondément que l'orateur précédent ait montré plus d'outrage contre les États-Unis que contre le régime d'Assad, lequel, mardi, a délibérément largué des armes chimiques qui ont tué une centaine d'hommes, de femmes et d'enfants de la manière la plus barbare qui soit.

Il y a plus de trois ans et demi, le régime syrien a pris un engagement, celui de rejoindre les 189 pays qui avaient déjà signé la Convention sur les armes chimiques et de révéler l'ampleur réelle de son arsenal chimique avant de s'atteler à sa destruction complète. Cet engagement faisait suite à une attaque à l'arme chimique, à l'époque dans la Ghouta. Des centaines, sinon des milliers de personnes avaient trouvé la mort. Sur les images, des hommes, des femmes et des enfants étouffaient, l'écume à la bouche, en pleine asphyxie.

Trois ans et demi après qu'un crime de guerre d'une atrocité historique eut été commis, alors que les stocks étaient censés avoir été détruits, Al-Assad nous a une nouvelle fois montré mardi, dans la province d'Edleb cette fois, qu'il était capable de redéfinir l'horreur. L'attaque de mardi doit faire l'objet d'une enquête complète. L'impunité ne doit pas être la norme. Nous continuerons de travailler avec nos partenaires

au sein du Conseil de sécurité pour veiller à ce que les responsables de cette attaque soient traduits en justice.

Le Royaume-Uni appuie la frappe aérienne des États-Unis sur l'aérodrome de Shayrat parce que les crimes de guerre ont des conséquences, et que le pire criminel de guerre de tous, Bachar Al-Assad, est maintenant sous le coup d'un avertissement. La frappe des États-Unis est à la mesure des actes indicibles qui ont donné lieu à une détresse humanitaire insurmontable. Elle constitue également un effort important pour sauver des vies, en veillant à ce que de tels actes ne se reproduisent plus jamais.

La résolution 2118 (2013), que nous avons adoptée il y a trois ans et demi, encadrait la destruction des armes chimiques en Syrie. Cette dernière avait un auteur et un garant clairement établis. À l'époque, la Russie nous avait assurés qu'Al-Assad déclarerait l'intégralité de son arsenal chimique et continuerait à coopérer avec les inspecteurs internationaux. Peut-être s'agissait-il là de ce qu'Al-Assad avait assuré à la Russie, et peut-être la Russie a-t-elle désormais appris une dure leçon, à savoir que soutenir un criminel de guerre a aussi une conséquence, l'humiliation.

La politique de la Russie qui consiste à soutenir le régime criminel d'Assad ne bénéficie guère de soutien dans le monde arabe, tandis qu'il mène des attaques à l'arme chimique contre sa propre population. La Russie doit écouter le Conseil de sécurité, écouter le monde arabe, écouter le reste de la communauté internationale et, par-dessus tout, écouter le peuple syrien. Leur message est clair : il faut mettre fin aux bombardements auxquels se livre Al-Assad, à son utilisation d'armes chimiques, et aux cachots dans lesquels on pratique la torture.

Au lieu de cela, la Russie a donné à Al-Assad tout ce dont il pouvait rêver. Sans les sept veto auxquels a eu recours la Russie au Conseil de sécurité, au mépris de l'avis des autres membres du Conseil, Al-Assad aurait déjà fait l'objet de sanctions et été livré à la justice. Or, qu'a obtenu la Russie en retour de son soutien inconditionnel? Al-Assad ne répond pas aux requêtes de la Russie lui demandant de respecter le cessez-le-feu. Al-Assad ne fait aucun cas de la requête de la Russie lui demandant de ne pas gazer son propre peuple. Al-Assad fait un pied de nez aux appels de la Russie lui demandant de rejoindre un processus de paix. Aujourd'hui, dans cette salle, la Russie se retrouve humiliée parce qu'elle n'a pas réussi à faire obéir un dictateur fantoche entièrement soutenu par la Russie elle-même, le Hezbollah et l'Iran.

Qu'il me soit permis de dissiper les mythes qui règnent autour de nos négociations privées de ces deux derniers jours. Nous voulions parvenir à un accord sur un projet de résolution. J'ai demandé à plusieurs reprises à la délégation russe pourquoi elle ne pouvait pas appuyer notre projet de résolution. Si elle voulait la vérité, pourquoi elle n'a pas voulu que l'ONU et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques aient accès aux lieux, aux personnes et aux informations dont elles ont besoin pour cela? Quelle excuse la Fédération de Russie a-t-elle pour empêcher les enquêteurs d'avoir accès à ces informations? Quelle raison a-t-elle pour continuer de protéger Al-Assad? Si elle se soucie de la Charte des Nations Unies, pourquoi protège-t-elle un dictateur qui a violé le droit international à plusieurs reprises? Je n'ai pas reçu de réponse.

Une autre voie est possible pour la Russie. Je demande à la Fédération de Russie de renoncer à sa stratégie ratée, de se joindre au reste du Conseil dans sa demande tendant à ce que justice soit faite et les responsabilités soient établies, de cesser de protéger un criminel de guerre et de se joindre à nous tous pour favoriser un processus politique authentique de nature à permettre une transition à un gouvernement plus légitime et plus représentatif.

Si nous tenons ces discussions en ce moment dans cette salle, c'est uniquement parce que la communauté internationale n'a pas fait assez. La situation peut être toute autre. L'action qui peut et doit être menée pour changer la donne réside dans un règlement politique. Cela n'aura pas lieu si nous continuons sur la voie bien connue dont souffre terriblement le Conseil, les pays de la région et les millions de Syriens qui aspirent à un avenir. La nouvelle voie consiste à amener le régime syrien à coopérer. La nouvelle voie ne consiste pas seulement à ce que la Russie et l'Iran soient à la table des négociations, mais à ce qu'ils négocient de bonne foi.

Nous sommes dans les murs d'une Organisation qui a été mise en place pour nous montrer la voie lorsque la paix semble hors de portée. L'ONU a un rôle vital à jouer s'agissant de convoquer ces négociations et d'aider les parties à régler leurs différends. L'ordre du jour est établi, et une négociation appropriée sur une future transition menée par les Syriens, qui réponde aux aspirations du peuple syrien, n'a que trop tardé. Al-Assad doit s'engager dans une discussion sérieuse concernant cet avenir afin de répondre aux aspirations de tous les Syriens.

Pour terminer, le Royaume-Uni appuie l'action qui a été menée par les États-Unis, car elle est une réponse appropriée à un acte odieux de la part d'un dictateur brutal et insensible qui croit que gazer sa population est, d'une certaine manière, un pas légitime dans la voie de la stabilité. Ces discussions peuvent être longues et difficiles, mais le peuple syrien ne mérite rien de moins. Et nous en avons le devoir, si nous voulons que les images choquantes qui nous ont hanté cette semaine soient vraiment reléguées dans l'histoire.

M. Aboulatta (Égypte) (*parle en arabe*) : Nous avons suivi avec une vive préoccupation les répercussions de l'incident de Khan Cheikhoun qui a coûté la vie à des dizaines de civils syriens innocents et dont de nombreux rapports confirment qu'il a été provoqué par l'utilisation, une fois encore, d'armes chimique en Syrie. Nous avons aussi suivi ce qui en a découlé comme développements dangereux, dont le dernier en date aura été l'escalade qui a marqué la scène syrienne hier soir.

L'incident qui a eu à Khan Cheikhoun et les crimes qui ont émaillé le conflit syrien au cours des sept dernières années révèlent une absence de scrupules chez les parties et montrent clairement que ce sont les peuples de la région – notamment le peuple syrien – qui sont les principales victimes d'une guerre par adversaires interposés qui paralyse la communauté internationale. L'absence de dialogue sérieux est due au fait que les différentes parties ont choisi de privilégier leurs intérêts étroits, comme si la mort de centaines de milliers de Syriens et le déplacement de millions d'autres n'étaient que des dommages collatéraux dont traitera plus tard, lorsque ceux qui décident de la guerre parviendront à un accord politique qui préserve leurs intérêts.

Je voudrais dire franchement que les désaccords et les rivalités au sein du Conseil, qui n'ont parfois pas de lien avec ce qui se passe en Syrie, coûtent encore la vie à des innocents. Nous sommes fatigués des déclarations de regret et de condamnation que fait la communauté internationale après chaque drame humain qui s'abat sur le peuple syrien frère. Nous en sommes fatigués parce qu'elles sont devenues des slogans creux qui ne sont accompagnés d'aucun acte concret ou d'aucun effort international sérieux et réel tendant à préserver les intérêts de nos frères Syriens ou a avoir un impact réel sur leur vie de tous les jours. C'est pourquoi je demande instamment à tous les membres d'aplanir leurs divergences, d'éviter la surenchère et d'accorder la priorité à la prochaine étape et aux moyens de sortir de la crise syrienne, en commençant par aider l'ensemble des parties internationales, régionales et syriennes à déclarer un cessez-le-feu et à poursuivre avec sérieux et objectivité, sans conditions et manœuvres dilatoires, les négociations intersyriennes qui se tiennent sous l'égide de l'ONU à Genève.

Nous sommes, certes, convaincus que les parties syriennes sont capables de réussir à façonner l'avenir de leur pays, mais nous ne pensons pas moins que la concrétisation de leur aspiration à la démocratie et au retour de la stabilité, ainsi que la reconstruction de leur pays ne se réaliseront pas sans un véritable appui international visant à remédier aux effets négatifs des fauteurs de troubles, et à aider les Syriens à lutter contre le terrorisme qui sévit dans leur pays et à construire leur pays sur des bases solides et stables.

Pour parler franchement, c'est le lieu d'inviter les États-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie en particulier – à la lumière des moyens dont ils disposent, de leur présidence conjointe du Groupe international de soutien pour la Syrie et de l'influence qu'ils ont sur les parties locales et régionales au conflit- à aller résolument dans ce sens en se fondant sur les résolutions du Conseil de sécurité, qui fournissent une base commune suffisante à nos yeux pour parvenir à un règlement politique. Il convient aussi à cet égard de les encourager à reprendre la coopération et la coordination sur le terrain et au plan politique pour sauver ce qui peut encore l'être et pour éviter que la situation ne se détériore encore davantage.

Pour terminer, je voudrais dire de nouveau que pour parvenir à un règlement en Syrie les uns et les autres doivent être sincères dans leurs intentions. Je réaffirme que l'Égypte reste disposée à participer objectivement à toute initiative sérieuse et intègre tendant à sortir la Syrie de ce gouffre profond et à contenir ses répercussions sur le présent et l'avenir de la région et du monde.

M. Rosselli (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint, M. Jeffrey Feltman, pour son exposé et pour avoir relayé le message du Secrétaire général.

Il y a plusieurs décennies de cela, au milieu d'attaques effroyables, le peuple anglais a inventé une expression qui est encore d'actualité aujourd'hui : « Keep calm and carry on » (Garder son calme et continuer). Nous pensons qu'aujourd'hui plus que jamais la première des choses à faire c'est de garder notre calme et de poursuivre notre travail. Bien que long et compliqué, le conflit syrien doit être maintenu dans le cadre multilatéral. Justement, le Conseil de sécurité

a une responsabilité principale. Il nous faut résolument réactiver et renforcer la volonté politique au sein des trois principaux lieux où est traitée cette question, à savoir le Conseil de sécurité, les négociations de Genève et le processus propice d'Astana, afin de renforcer le cessez-le-feu et d'empêcher le recours à la violence.

Les principes fondamentaux qui guident l'action de l'Uruguay au niveau international sont profondément ancrés dans sa nature de petit pays sans une armée qui constitue une menace pour qui que ce soit. Par conséquent, le non-recours à la force dans les relations internationales est un principe cardinal de la politique étrangère de l'Uruguay. Nous n'acceptons l'usage de la force que sur la base du respect des principes du droit international et des dispositions de la Charte des Nations Unies. L'Uruguay estime que toute autre voie de recours à la force est illégitime.

Tout au long de son histoire, l'Uruguay a rejeté le recours unilatéral à la force, plus récemment dans les cas de l'invasion de la Corée dans les années 50, de l'invasion de la Hongrie, ainsi que de l'emploi de la force contre Cuba, la Tchécoslovaquie, l'Afghanistan et l'Iran. Nous avons toujours déclaré notre rejet du recours unilatéral à la force. L'Uruguay espère que cet incident ponctuel, qui intervient dans le contexte de l'incapacité des grandes puissances à contenir et régler le conflit en Syrie, n'engendrera pas d'autres attaques et que les parties s'abstiendront de tout autre acte qui risquerait d'aggraver la situation et de déclencher une spirale incessante de violence, et même de se propager, directement ou indirectement, dans les pays voisins.

L'Uruguay estime que les principes du droit international doivent être considérés comme un tout et qu'en conséquence, un autre principe cardinal dans le cas présent est le respect absolu des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Au cours des six dernières années, les crimes les plus atroces ont été commis contre la population civile en Syrie. Les enquêtes menées par le Mécanisme d'enquête conjoint ont confirmé l'emploi d'armes chimiques tant par le Gouvernement syrien que par le groupe terroriste État islamique d'Iraq et du Levant/Daech. L'exemple le plus récent est la terrible attaque à l'arme chimique commise mardi, un crime de guerre qui doit être condamné avec la plus grande fermeté par la communauté internationale, car l'utilisation d'armes chimiques pose une menace à la paix et à la sécurité internationale.

Cependant, tout ceci ne doit pas nous faire oublier la responsabilité qu'a le Conseil d'identifier les responsables de l'attaque à l'arme chimique commise à Khan Cheikhoun. Jusqu'à il y a quelques heures, le Conseil a tenu des négociations intenses en vue d'adopter un projet de résolution qui faciliterait la conduite d'une enquête pour déterminer les auteurs de cette attaque. Nous estimons que, aujourd'hui plus que jamais, le Conseil doit assumer ses responsabilités pour faire la lumière sur cet incident et exiger des comptes pour ces crimes commis abominables.

Nous devons également réfléchir à la situation dans laquelle se trouve le Conseil du fait de l'existence du privilège du veto en ce qui concerne l'adoption de ses résolutions, y compris le facteur aggravant que constitue la menace ou l'emploi du droit de veto s'agissant de l'adoption de résolutions relatives à des crimes contre l'humanité ou à des crimes de guerre.

L'Uruguay, qui est signataire du Code de conduite du Groupe Responsabilité, cohérence et transparence, appelle une fois de plus les membres permanents du Conseil à s'engager à ne pas recourir au veto dans de telles situations. L'utilisation du veto enlève au Conseil sa fonctionnalité et son efficacité et déséquilibre encore davantage son action. Nous réitérons la nécessité de relancer toutes les négociations multilatérales en cours afin de trouver une solution au conflit qui accable le peuple syrien.

M. Cardi (Italie) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à faire part de ma solidarité avec Gouvernement suédois et à exprimer nos condoléances après l'attaque meurtrière commise ce matin à Stockholm.

Il convient de réitérer que l'attaque commise à Khan Cheikhoun le 4 avril était impitoyable et cruelle, et qu'elle a fait de nombreuses victimes, dont un grand nombre d'enfants. C'était un acte vil que l'Italie et l'Union européenne ont fermement condamné et qui s'ajoute aux violations constantes du cessez-le-feu par le régime d'Assad et aux actes de violence que ne cessent de commettre ses forces armées contre les civils.

En raison de ses nombreux intérêts directs dans la stabilité de la région, le Gouvernement italien suit de près l'évolution de la situation dans la Méditerranée, où elle joue également un rôle en tant que force de sécurité pour la communauté internationale.

Comme l'a déclaré ce matin le Ministre des affaires étrangères, M. Alfano, l'Italie comprend les raisons sous-tendant l'intervention militaire des États-Unis, qui était proportionnée dans le temps et sur la forme et répondait à un sentiment persistant d'impunité qui est

totalement inacceptable. C'est également un moyen de dissuasion face au risque de futures attaques à l'arme chimique en Syrie, qui viendraient s'ajouter à celles déjà confirmées par l'ONU, lesquelles auraient dû faire l'objet d'une réaction prompte et efficace, notamment s'agissant d'établir les responsabilités, ce à quoi le Conseil doit continuer de s'employer.

Nous estimons qu'il est nécessaire et urgent de réunir les principaux acteurs engagés dans la crise syrienne afin qu'ils œuvrent en commun à un règlement politique qui libérera le peuple syrien de la tragédie qu'il subit depuis six ans.

Nous devons adopter une approche prospective. L'Italie appelle la communauté internationale à poursuivre et à intensifier ses efforts afin de réaliser une transition politique sous l'égide de l'ONU en Syrie, conformément à la résolution 2254 (2015) et au Communiqué de Genève de 2012 (S/2012/522, annexe). Cela reste le seul moyen de sortir de la crise et d'éviter de nouvelles violences et de nouvelles tragédies dans le pays.

Nous estimons que toutes les parties doivent user de toute leur influence pour faciliter un cessez-le-feu véritable, garantir le plein accès à l'aide humanitaire et promouvoir un processus visant à renforcer progressivement la confiance entre les parties syriennes.

Les différents aspects de la question syrienne – la non-prolifération des armes chimiques, la cessation des hostilités, la lutte contre le terrorisme, l'accès humanitaire et les pourparlers politiques – ne pourront être réglés que si le Conseil de sécurité est uni. En tant que membre élu du Conseil, l'Italie continuera d'œuvrer à la réalisation de cet objectif stratégique.

M. Delattre (France) : Mon intervention s'inscrit dans le prolongement du communiqué conjoint publié cette nuit par le Président de la République française, M. François Hollande, et la Chancelière de la République fédérale d'Allemagne, Mme Angela Merkel.

Je voudrais également commencer par renouveler à la Suède nos plus sincères condoléances et notre solidarité active après le tragique attentat qui a frappé Stockholm ce matin.

Le Conseil de sécurité se réunit une nouvelle fois à la suite de l'emploi d'armes chimiques par le régime de Bachar Al-Assad. Près de quatre ans après le massacre de grande ampleur de la Ghouta en août 2013, l'attaque du 4 avril a fait tomber les masques. Al-Assad n'a jamais renoncé à l'usage d'armes chimiques, ni dévié de son objectif ultime : l'anéantissement pur et simple de tous ceux qui lui résistent, quel que soit le prix.

La France a de manière constante appelé à une action forte de la communauté internationale face aux violations graves et répétées du droit international humanitaire par le régime de Damas, constitutives de crimes de guerre, voire de crimes contre l'humanité, comme l'avait déjà souligné le Secrétaire général en 2013, après l'attaque chimique du 21 août 2013. Mon pays n'a ménagé aucun effort pour que ces crimes ne restent pas impunis, y compris en proposant que le Conseil de sécurité saisisse la Cour pénale internationale. Ces initiatives se sont heurtées au veto, notamment russe. Le régime syrien a violé ses obligations internationales découlant de son adhésion à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction. L'action de la Syrie constitue en outre une violation manifeste des décisions du Conseil de sécurité.

Dans ce contexte, les frappes américaines constituent une réponse légitime à cette attaque chimique en même temps qu'un signal important pour l'avenir, marquant que l'usage de telles armes ne saurait être accepté. À ceux qui font mine de s'en étonner, Bachar Al-Assad porte l'entière responsabilité de cette situation. Cela fait des années, je l'ai dit, que le régime bafoue ouvertement les principes élémentaires de notre système de sécurité collective. Cela fait des années qu'il viole, de manière répétée et systématique, ses obligations au regard du droit international humanitaire, de la norme d'interdiction du recours aux armes chimiques, en particulier contre les populations civiles, et des résolutions du Conseil de sécurité. Il était devenu impératif de réagir et de l'en dissuader.

Le recours par quiconque aux armes chimiques, constitutif de crimes de guerre, voire de crime contre l'humanité, ne saurait rester impuni, et la Syrie ne saurait faire exception. C'était déjà la position de la France au lendemain de l'attaque chimique de la Ghouta – et nous n'en avons jamais dévié. La communauté internationale ne peut plus être dupe des manœuvres dilatoires du régime d'Assad.

En adoptant la résolution 2118 (2013), le Conseil de sécurité s'était très clairement engagé à sanctionner tout manquement par la Syrie à ses obligations. Cela n'a pas empêché le régime de Bachar Al-Assad de poursuivre depuis 2013 l'emploi répété, méthodique et barbare d'armes de destruction massive, bafouant

ouvertement l'autorité du Conseil et ses engagements internationaux. Ces violations ont été documentées de manière irréfutable par un mécanisme onusien créé par le Conseil de sécurité, le Mécanisme d'enquête conjoint.

Le 28 février dernier, l'action du Conseil de sécurité a une nouvelle fois été empêchée par l'usage injustifié par la Russie du veto (voir S/PV.7893). Ce blocage a été perçu par le régime d'Assad comme un signal d'impunité. Parallèlement, la Russie a manqué à ses responsabilités et ne s'est pas donné les moyens nécessaires pour exercer les pressions requises sur le régime de Damas. Il est aujourd'hui de la responsabilité des membres du Conseil, de tous les membres du Conseil, de s'accorder pour que toute la lumière puisse être faite sur les circonstances de l'attaque menée par le régime syrien à Khan Cheikhoun, et faire en sorte que ses auteurs répondent de leurs actes devant la justice.

La France renouvelle tout son soutien aux mécanismes de l'ONU et de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques pour opérer une enquête diligente en ce sens. Elle ne se résoudra pas au délitement du régime de non-prolifération chimique. Elle continuera d'œuvrer, avec ses partenaires, à son renforcement dans toutes les enceintes appropriées.

L'attaque du 4 avril aura prouvé au monde, de manière définitive, la nécessité urgente d'une solution politique en Syrie. Le maintien au pouvoir d'un dictateur qui multiplie les attaques chimiques contre des populations civiles n'est pas seulement une abomination morale : c'est une menace insoutenable pour la région et pour le monde.

Tous les membres du Conseil sont d'accord sur un point : la crise syrienne ne sera jamais réglée par la seule voie militaire. Après la tragédie de Khan Cheikhoun, nous avons plus que jamais la responsabilité morale et politique de donner une impulsion décisive aux négociations ouvertes à Genève en vue d'un règlement politique en Syrie, sous l'égide des Nations Unies. C'est la priorité des priorités. Dans ce cadre, la France appelle la communauté internationale à se rassembler en faveur d'une transition politique en Syrie, conformément à la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité et au Communiqué de Genève du 30 juin 2012 (S/2012/522, annexe). La France et ses partenaires européens feront rapidement des propositions en ce sens.

Notre responsabilité est engagée devant l'histoire : chacun des membres du Conseil de sécurité, et en particulier la Russie, doit assumer toutes les responsabilités qui lui incombent et s'engager résolument dans la recherche d'une solution politique. Il y a urgence : c'est en effet la sécurité du peuple syrien, la stabilité de la région, mais aussi la lutte efficace contre le terrorisme qui sont en jeu. Car ne l'oublions pas : la Syrie d'Assad est le plus puissant générateur du terrorisme.

M. Liu Jieyi (Chine) (*parle en chinois*) : Le conflit syrien dure depuis sept ans, faisant de nombreuses victimes parmi les civils innocents. La Chine partage les immenses souffrances du peuple syrien. La situation actuelle ne peut continuer plus longtemps. Il faut agir rapidement. Nous devons recourir au dialogue et aux consultations afin de trouver une solution appropriée. Nous devons aider le peuple syrien à mettre fin à ses souffrances le plus rapidement possible, aider la Syrie à se reconstruire et veiller à ce que les Syriens puissent mener une vie stable et pacifique.

La Chine a toujours prôné que le dialogue et la concertation constituaient le meilleur moyen de régler les différends internationaux. Toutes les parties doivent consentir des efforts pour éviter que la situation en Syrie ne se dégrade davantage. Un règlement politique est le seul moyen de mettre fin au conflit syrien. La voie militaire n'est pas la solution. Elle ne ferait qu'aggraver les souffrances du peuple syrien, compliquant encore davantage la situation dans la région et suscitant de nouvelles turbulences, ce qui n'est dans l'intérêt ni de la Syrie ni des pays de la région ni de la communauté internationale.

La Chine appelle toutes les parties concernées à poursuivre résolument les efforts diplomatiques, à insister pour qu'une solution politique soit trouvée à la situation en Syrie par la voie du dialogue et des consultations et à appuyer le rôle de l'Organisation des Nations Unies, notamment les efforts de l'Envoyé spécial, M. Staffan de Mistura, comme la principale voie de médiation et de progrès dans le cadre des pourparlers de Genève. C'est pourquoi nous devons poursuivre tous les efforts visant à maintenir l'élan durement acquis en faveur d'un règlement politique de la question syrienne.

Ces derniers jours, la situation s'est compliquée dans certaines régions de la Syrie. La communauté internationale doit rester très vigilante face à ces faits nouveaux importants. Nous devons respecter des critères uniformes pour lutter contre toutes les organisations terroristes désignées par le Conseil de sécurité.

M. Bessho (Japon) (*parle en anglais*) : Je me joins aux autres orateurs pour exprimer mes sincères condoléances aux familles des victimes de l'attentat perpétré aujourd'hui à Stockholm. Nous disons toute notre solidarité au peuple suédois.

Pour en venir à la Syrie, l'utilisation d'armes chimiques est inadmissible, quelles qu'en soient les circonstances. Il y a trois jours, nous avons été une fois encore confrontés à une nouvelle choquante, à savoir que de nombreux civils innocents avaient été victimes d'une attaque à l'arme chimique en Syrie. Il s'agit d'un acte totalement inhumain qui viole les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Le Gouvernement japonais appuie la volonté du Gouvernement des États-Unis de ne pas tolérer la prolifération ni l'emploi des armes chimiques. Notre interprétation des faits est que les États-Unis ont agi la nuit dernière afin d'éviter une aggravation de la situation.

Le Conseil doit réaffirmer sa détermination à faire la lumière sur les allégations d'emploi d'armes chimiques à Edleb. Encore une fois, le Japon demande instamment à la Mission d'établissement des faits de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) de mener rapidement l'enquête et de rendre compte de ses conclusions dès que possible afin que le Mécanisme d'enquête conjoint OIAC-ONU puisse conduire sa propre enquête et désigner les coupables.

En conclusion, le Japon réitère sa position selon laquelle il n'y a pas de solution militaire en Syrie. Nous devons faire avancer le processus politique fondé sur la résolution 2254 (2015).

M. Safronkov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Tout d'abord, nous adressons nos plus sincères condoléances au Représentant permanent de la Suède auprès de l'Organisation des Nations Unies suite à la tragédie qui s'est produite à Stockholm.

Dans la nuit du 7 avril, les États-Unis ont mené une attaque sur le territoire souverain de la Syrie. Nous considérons cette attaque comme une violation flagrante du droit international et un acte d'agression. Nous condamnons fermement les actions illégitimes des États-Unis, dont les conséquences pour la stabilité régionale et internationale pourraient être extrêmement graves. Cette attaque a été menée en violation flagrante du mémorandum de 2015 sur la prévention des incidents aériens et la sécurité pendant les opérations dans l'espace aérien syrien. Le Ministère russe de la défense a suspendu toute coopération avec le Pentagone au titre de ce mémorandum.

Ces derniers temps, l'Administration des États-Unis a souvent parlé de la nécessité de lutter contre le terrorisme international, justifiant ainsi la présence des troupes américaines et de leurs alliés sur le sol syrien, alors qu'elles ont été déployées sans que le Gouvernement syrien légitime les y convie et sans l'approbation du Conseil de sécurité. Il n'est pas de critique assez forte pour condamner une telle manipulation des Articles de la Charte des Nations Unies. L'agression perpétrée par les États-Unis ne sert qu'à renforcer le terrorisme. L'attaque visait l'infrastructure des forces armées syriennes et notamment l'armée de l'air. Autrement dit, elle a visé ceux qui, depuis toutes ces années, contribuent à la lutte contre le terrorisme. Il n'est pas difficile d'imaginer à quel point les terroristes se sont sentis ragaillardis après l'attaque menée par Washington.

Immédiatement après cette agression, l'État islamique d'Iraq et du Levant et le Front el-Nosra ont mené des attaques de grande envergure contre plusieurs sites de l'armée syrienne. Encore une fois, nous répétons que les Forces armées arabes syriennes sont la principale entité antiterroriste de la République arabe syrienne, et le resteront. Sinon, qui va combattre le terrorisme? Seront-ce les membres des groupes armés illégaux qui sont entrés en Syrie par centaines de milliers? On a détruit les armées iraquienne et libyenne et on voit aujourd'hui le résultat. Ce type d'action est contraire aux décisions internationales, y compris le Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe), à l'élaboration duquel nous avons tous participé. Le Communiqué propose un règlement, tout en garantissant la pérennité des institutions nationales. Est-ce là la manière de garantir la viabilité des institutions nationales?

À l'ONU, la Fédération de Russie ne cesse de souligner la nécessité de mettre en place une coalition internationale pour lutter contre le terrorisme, une coalition fondée sur le droit international. À maintes reprises, nous avons signalé à Washington que nous étions prêts à entreprendre une telle coopération. Mais comme on peut le voir, Washington a choisi une autre voie. Nous nous devons de rappeler que les actions unilatérales ont eu des conséquences répréhensibles et tragiques sur la région et ses habitants. Souvenons-nous des conséquences et des retombées que les actions des États-Unis ont déjà eues au Moyen-Orient. Qu'on réfléchisse à ce que viennent de faire les États-Unis et à l'effet que cette décision aura sur le processus visant

à trouver un règlement politique en Syrie. Appeler aujourd'hui à faire avancer le processus politique alors qu'on vient de mener une attaque militaire témoigne d'une grande hypocrisie. Des progrès sensibles avaient été enregistrés ces derniers jours dans les processus menés à Astana et à Genève. Quel était donc l'objectif des États-Unis lorsqu'ils ont décidé de compromettre ces progrès, lesquels, au passage, ne devaient rien aux États-Unis?

Utilisant une nouvelle fois le prétexte que des armes chimiques avaient été employées en Syrie, les États-Unis, le Royaume-Uni et la France ont présenté il y a quelque temps un projet de résolution (S/2017/172) qui était tout à fait erroné dans sa logique. L'objectif était juste de déclarer Damas coupable à l'avance. Mais quid du principe de présomption d'innocence? Pourquoi ces pays l'appliquent-ils dans leurs capitales mais pas quand il s'agit du Moyen-Orient ou d'autres régions? Pourquoi oublient-ils la présomption d'innocence dans ces cas-là? Je l'ai déjà dit au cours des consultations mais je tiens à le redire ici, tout cela se produit parce que Washington, Londres et Paris sont paranoïaques et ne pensent qu'à renverser le Gouvernement légitime de la République arabe syrienne souveraine, comme l'ont clairement démontré les manœuvres et déclarations fort peu diplomatiques auxquelles le Représentant permanent du Royaume-Uni, M. Rycroft, a recouru. Il faut arrêter d'avancer des arguments aussi ridicules et de porter ainsi des accusations contre mon pays, car c'est un affront à la diplomatie. C'est un tissu de mensonges. Et je mets une nouvelle fois ces pays en garde : qu'ils n'essayent même pas de semer les graines de la discorde entre nous et le monde arabe. Ils n'y arriveront pas, et c'est bien ce qui les énerve. Tous les pays arabes ont encore en mémoire l'hypocrisie coloniale.

Dans sa déclaration, l'Ambassadeur Rycroft a essayé en vain de détourner l'attention du vrai problème et c'est pourquoi je voudrais rappeler les faits. Ceux qui sont à l'origine de cette initiative n'ont que faire d'une enquête impartiale réalisée par un organisme international compétent pour déterminer exactement ce qui s'est passé à Khan Cheikhoun. Je dirais même qu'ils craignent une telle enquête. Ils ont peur d'une enquête véritablement indépendante, car que se passerait-il si les conclusions de cette enquête venaient à contredire leur discours antigouvernemental? Ils craignent aujourd'hui une enquête sur Khan Cheikhoun, tout comme ils ont craint hier de vraies enquêtes sur les évènements de Khan el-Assal et de la Ghouta orientale.

En ce qui concerne Khan Cheikhoun, la Représentante permanente des États-Unis a déclaré que les services de renseignement des États-Unis disposaient d'éléments crédibles prouvant que les forces gouvernementales syriennes ont utilisé des armes chimiques. Nous lui répondons : « Montrez-les nous et laissons les experts déterminer si tel a été ou non le cas ». N'oublions pas que le général Powell, ici même dans cette salle, avait montré un flacon qui, selon lui, contenait des substances qu'on n'a jamais retrouvées sur le territoire iraquien (voir S/PV.4701).

Travaillons de manière professionnelle, et non en nous lançant des ultimatums. Le monde d'aujourd'hui est très complexe et multipolaire, et nous ne pouvons pas vivre ainsi. La Russie a proposé une solutions de rechange constructive à ses partenaires au Conseil de sécurité. Ils n'avaient aucune carte maîtresse, aucun atout à faire valoir. Ils n'ont présenté aucune proposition professionnelle en retour. Ils n'ont présenté aucun argument valable. Notre initiative était basée sur le fait qu'il faut faire appel à des experts qui seraient choisis dans le respect du principe de l'équilibre géographique par la Mission d'établissement des faits de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) en République arabe syrienne et par le Mécanisme d'enquête conjoint OIAC-ONU, pour qu'ils se rendent sur le site où s'est produit cet incident à Khan Cheikhoun et dans les zones environnantes, afin de mener une enquête professionnelle.

Toutes les parties syriennes y étaient priées de garantir immédiatement un accès sûr et sans entrave au site où se sont produits ces événements. Il convient de rappeler que le Gouvernement syrien ne contrôle pas cette partie de la province d'Edleb. On y retrouve plutôt des groupes rebelles qui bénéficient d'appuis extérieurs et qui ont des liens étroits avec les groupuscules terroristes du Front el-Nosra. Ils ont beaucoup à cacher, notamment en ce qui concerne les armes chimiques. Certains membres du Conseil essaient de les couvrir une fois encore , tout comme ils ont essayé de couvrir les combattants dans l'est d'Alep. Tout est devenu clair quand Alep a été libérée. Ce n'est pas par hasard si l'on fait fi des accusations de la Syrie concernant l'entrée massive d'armes chimiques dans le pays, leur stockage par des extrémistes dans des entrepôts spéciaux et leur emploi contre l'armée et les civils ni qu'après un examen qui a pris des mois, aucun résultat n'a été publié.

La Mission d'établissement des faits de l'OIAC ne s'acquitte pas de ses fonctions de manière consciencieuse

foi. Elle préfère laisser les déclarations de groupes d'opposition, les affirmations proclamées sur des blogs, dans les réseaux sociaux et par toute une gamme d'organisations non gouvernementales de réputation très douteuse dicter ses travaux. Elle ne pense même pas à recueillir des informations et des éléments de preuve dans les zones où ces incidents se sont produits. Et elle voudrait que nous soyons d'accord avec ses résultats? Ils ne valent absolument rien.

Dans notre projet de texte, nous avons également souligné la nécessité de mettre en place une équipe d'enquêteurs qui respecte l'équilibre géographique. Il s'agit d'un aspect important qui a une incidence directe sur la question de l'impartialité et de la crédibilité. Jusqu'à présent, la Mission d'établissement des faits est dominée par les représentants d'un seul pays, qui est en première ligne de la campagne menée contre le régime de Damas.

Le fait qu'on ne parle pas des attaques à l'arme chimique perpétrées par des terroristes dans la région du Moyen-Orient dans son ensemble prouve bien qu'il s'agit d'une politique de deux poids deux mesures. Prenons par exemple les événements survenus récemment à Mossoul, en Iraq. Quelle a été la réaction de la communauté internationale, en particulier de ceux qui appellent haut et fort à l'action s'agissant de Khan Cheikhoun? Est-ce qu'il s'agit de victimes de deuxième classe? Pourquoi à la une des journaux de leurs pays ne parle-t-on pas de la tragédie en cours à Mossoul, une ville assiégée? Nous parlons ici de centaines de milliers de personnes.

Les frappes américaines en Syrie ne sont rien d'autre qu'une tentative de détourner l'attention de nombreuses victimes qu'ont fait des actions unilatérales, y compris des attaques contre des maisons et des installations civiles, au sein des populations civiles en Iraq et en Syrie. Il n'y a même pas de couloirs humanitaires dignes de ce nom. Je voudrais rappeler l'histoire de Hawra, une petite fille de Mossoul. Personne n'a parlé de cette petite fille, qui est pourtant devenue le symbole de cette tragédie. Quand une bombe lancée par la coalition est tombée sur sa maison, tous ceux qui s'y trouvaient ont perdu la vie. Dieu merci, cette petite fille a survécu. Les médecins ont tout fait pour la sauver. Sa vie n'est plus en danger, mais elle est presque aveugle. Nous n'allons pas faire preuve de cynisme et montrer des photographies dans cette salle. Toutefois, il ne faut pas oublier la tragédie de Mossoul.

Qu'on ne dise surtout pas qu'en parlant de Mossoul, nous essayons de détourner l'attention de la Syrie. Ce n'est pas vrai. Ceux qui connaissent notre position à ce sujet savent que cela n'est qu'un mensonge. Nous ne voulons pas détourner l'attention de quoi que ce soit, en particulier des attaques terroristes. Nous voulons simplement dire que si nous luttons contre le terrorisme, nous devons le faire sans deux poids deux mesures, sans diviser les parties en bons et en méchants, en alliés et en ennmis. Je le redis : qu'on n'essaie pas de nous monter contre le Gouvernement iraquien. Personne n'arrivera à ruiner notre relation avec ce pays. D'ailleurs ces pays feraient bien de comparer leur relation à l'Iraq à la nôtre.

Les 10 membres non permanents du Conseil de sécurité ont essayé de trouver un compromis hier soir au cours des consultations que nous avions convoquées. Ils ont remercié la délégation américaine d'avoir reporté le vote. Mais il n'y avait aucune raison de remercier la délégation américaine. Nos collègues ne pouvaient pas imaginer que cette décision n'était nullement motivée par la volonté de poursuivre le dialogue constructif et les efforts de conciliation. Washington avait déjà fait son choix en faveur d'une action militaire, qui a été menée aussitôt que les membres du Conseil ont quitté les bâtiments de l'ONU. Nous demandons aux États-Unis de cesser immédiatement cette agression, de se joindre aux efforts déployés en faveur d'un règlement politique en Syrie et de mener une action concertée pour contrer la menace terroriste. Nous sommes prêts à coopérer dans ce sens.

Aujourd'hui, nous avons entendu beaucoup de déclarations insultantes concernant notre droit de veto. Il s'agit de notre droit, nous l'avons gagné et nous l'exerçons de manière responsable, et uniquement quand d'autres membres du Conseil de sécurité essaient d'imposer leurs projets géopolitiques irresponsables. Le Conseil doit prendre des décisions internationales concertées. Les projets géopolitiques aventuriers ne seront jamais entérinés par le Conseil.

M. Seck (Sénégal) : Je voudrais, avant tout propos, présenter les sincères condoléances et la sympathie de la délégation sénégalaise, par l'intermédiaire de notre collègue l'Ambassadeur Skoog, à tout le peuple suédois et à son gouvernement, pour le tragique incident signalé ce matin même.

Nous voilà réunis en session d'urgence ce matin, 48 heures seulement après celle, suivant le même format, qui nous a réunis ici le 5 avril dernier(voir S/PV.7915).

Mais comme le 5 avril dernier et comme hier, tard dans la soirée, nous assistons encore aujourd'hui à une profonde division du Conseil de sécurité concernant la crise syrienne – crise qui, avec l'usage des armes chimiques, avec la prolifération des organisations terroristes et avec des conséquences catastrophiques sans précédent, apparaît comme le conflit le plus grave du moment. Quelle image renvoyons-nous à la communauté internationale? Mais surtout, quel message envoyons-nous au peuple syrien meurtri, déboussolé? Et quelle autre image ambiguë envoyons aux terroristes qui prolifèrent en Syrie?

Rien ne peut justifier une atrocité telle que l'usage de produits chimiques comme arme contre des civils, y compris en période de conflit. État partie à la Convention sur les armes chimiques, le Sénégal, par ma voix, réitère sa ferme condamnation de l'emploi de toutes sortes d'armes de destruction massive, y compris les armes chimiques. C'est l'occasion pour ma délégation de renouveler ses encouragements à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, notamment via la Mission d'établissement des faits, dans ses efforts visant à rassembler et à analyser les informations de toutes les sources disponibles afin de situer les responsabilités.

En septembre dernier, dans cette même salle, le Président de la République du Sénégal, M. Macky Sall, [disait qu'il ne saurait y avoir de solution militaire à cette crise (voir S/PV.7774). Voilà pourquoi ma délégation réaffirme sa forte conviction que seule une solution négociée, sur la base du Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe) et de la résolution 2254 (2015), peut permettre de parvenir à une issue définitive à ce conflit – dans ses quatre dimensions, il ne faut pas l'oublier : politique, sécuritaire, humanitaire mais aussi de non-prolifération.

Ma délégation, à cet égard, renouvelle ses vœux de succès au cinquième cycle de pourparlers de Genève, ouvert le 23 mars, avec l'espoir que, grâce aux efforts louables de M. Staffan de Mistura, qui va nous présenter un exposé ici-même la semaine prochaine, aboutira à des conclusions substantielles, comme la quatrième session, qui avait permis d'aborder pour la première fois les questions de fond, telles que la réforme constitutionnelle, la transition politique et la tenue des élections sous la supervision des Nations Unies.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres orateurs pour exprimer nos sincères condoléances à nos collègues suédois suite à l'acte terroriste perpétré à Stockholm.

Ma délégation est gravement préoccupée par les récents faits nouveaux et par l'absence d'unité entre les membres du Conseil de sécurité concernant l'attaque chimique en Syrie. Nous voudrions faire les observations et recommandations ci-après s'agissant des principaux aspects politiques de la situation en Syrie.

Nous appelons toutes les parties concernées à s'abstenir de toute action susceptible d'accroître les risques d'une escalade militaire des tensions en Syrie. Nous tenons à souligner que l'absence d'unanimité pourrait détruire l'espoir nouveau qu'a fait naître chez le peuple syrien l'adoption de la résolution 2336 (2015), un texte historique. Nous ne devons pas faire obstacle au processus de négociation politique ouvert prévu par la résolution 2254 (2015). Le cinquième cycle de pourparlers intersyriens, qui s'est tenu à Genève du 23 au 31 mars, a permis d'aborder les questions de fond et les aspects politiques des futurs pourparlers de paix, plutôt que de débattre des questions de forme et de procédure. À cet égard, nous ne pouvons tout simplement pas laisser le cessez-le-feu disparaître, car c'est notre dernière chance de concrétiser la paix tant attendue sur le territoire syrien.

Nous considérons que les attaques au gaz commises en Syrie sont un crime contre l'humanité, et nous condamnons fermement l'utilisation d'armes chimiques. Il est important de mener une enquête exhaustive, objective et impartiale qui porte sur tous les aspects de l'attaque chimique perpétrée à Khan Cheikhoun le 4 avril, afin de permettre à la communauté internationale de rendre un verdict équitable contre ses auteurs, dans le plein respect du droit international.

Nous tenons à rappeler aux membres du Conseil que, par principe, le Kazakhstan ne se limite pas à condamner de la manière la plus sévère qui soit l'utilisation d'armes de destruction massive, quels qu'en soient les auteurs, en particulier contre la population civile, mais considère que les conflits doivent être réglés par des moyens exclusivement pacifiques. Il nous faut également respecter la souveraineté des États Membres de l'ONU, ainsi que les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Plus important encore, nous avons besoin d'urgence d'un règlement politique. Seule une solution politique et diplomatique permettra de restaurer la paix en Syrie, et nous appelons les membres de la communauté internationale à faire preuve de la volonté politique nécessaire pour surmonter leurs divergences et négocier la paix en Syrie.

Les autorités légitimes de la République arabe syrienne et les autres parties doivent pleinement s'acquitter de leurs obligations de respecter les recommandations pertinentes formulées par l'Organisation par l'interdiction des armes chimiques (OIAC) et l'ONU en acceptant le personnel désigné par ces organisations, tout en prenant les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité des activités de ce personnel. À cet égard, elles doivent donner à ce personnel un accès immédiat et sans entrave à tous sites et le droit de les inspecter dans l'exercice de ses fonctions, et donner un accès immédiat et sans entrave aux personnes dont l'OIAC a des motifs de croire qu'elles sont importantes pour l'exécution de son mandat.

La crise en Syrie, qui est toujours en cours, a des répercussions non seulement dans la région, mais sur la communauté internationale tout entière. Le Kazakhstan estime donc qu'une approche régionale, impliquant les pays voisins qui ont une influence sur les parties au conflit syrien, devrait être considérée comme une méthode très efficace pour apaiser la situation et l'empêcher de se détériorer. Il est impératif de continuer à appuyer les objectifs des pourparlers d'Astana et de faire avancer les négociations de Genève si nous voulons obtenir des résultats positifs. Nous accueillons favorablement les résultats notables issus de la conférence qui s'est tenue au niveau ministériel à Bruxelles en avril, sous la présidence de l'Union européenne et de l'ONU, et à laquelle ont assisté de nombreuses organisations gouvernementales et non gouvernementales internationales. Les contributions annoncées sont encourageantes et envoient un message de solidarité au peuple syrien et à toutes les personnes touchées par le conflit. Les promesses de dons faites lors de cette conférence augmenteront d'autant le montant de l'indispensable aide humanitaire fournie au peuple syrien, ce qui est l'élément le plus important pour atteindre nos objectifs politiques.

Enfin, je terminerai en citant le Secrétaire général Guterres qui, à la séance plénière d'ouverture de la Conférence de Bruxelles sur le thème « Soutenir l'avenir de la Syrie et de la région », a déclaré que « les moments les plus difficiles exigeaient les efforts les plus importants ». Ce à quoi j'ajouterai, les compromis les plus importants également.

M. Skoog (Suède) (*parle en anglais*) : Avant toute chose, je tiens à dire que je suis très touché par toutes les expressions de condoléances et de sympathie qui continuent d'arriver sur mon téléphone ce matin, de la part de tous nos amis dans la salle. Je les remercie tous.

Je vous remercie également, Madame la Présidente, d'avoir convoqué cette très importante séance. Comme nous l'avons déclaré il y a deux jours dans cette salle (voir S/PV.7915), l'attaque chimique qui aurait été commise à Khan Cheikhoun est odieuse et inacceptable. Nous ne serions malheureusement pas surpris que ces allégations soient avérées. Le Mécanisme d'enquête conjoint de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et de l'Organisation des Nations Unies en Syrie a conclu que des armes chimiques avaient été utilisées par le régime syrien à trois reprises au moins. Cette dernière attaque ne fait que s'ajouter aux nombreux autres cas confirmés de crimes internationaux commis par toutes les parties au conflit syrien, en particulier le régime syrien.

L'emploi d'armes chimiques est évidemment un acte illicite, qui constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales et qui peut être constitutif de crimes de guerre ou de crimes contre l'humanité. Il ne peut y avoir aucune impunité pour les responsables de ces atrocités. La Suède a été extrêmement claire sur les points suivants : l'attaque de Khan Cheikhoun doit être condamnée dans les termes les plus fermes; il faut mener une enquête rapide, approfondie et impartiale pour confirmer l'emploi d'armes chimiques; et les responsables de cette attaque atroce devront répondre de leurs actes.

Voilà pourquoi nous avons travaillé sans relâche, ces derniers jours, pour faire en sorte que le Conseil adopte un projet de résolution ferme concernant une enquête robuste et immédiate sur cet affront. Bien que ces efforts n'aient pas abouti hier, nous espérons toujours que l'entente est suffisante pour permettre au Conseil d'avancer sur la voie d'un projet de résolution solide. Les efforts doivent se poursuivre, et nous continuerons d'y contribuer de manière active et constructive.

En ce qui concerne la frappe aérienne menée par les États-Unis d'Amérique la nuit dernière, en réponse à l'attaque du 4 avril, il est important que les mesures prises respectent le droit international, or l'attaque au missile de la nuit dernière suscite des doutes quant à sa compatibilité avec le droit international. Comme l'a dit le Secrétaire général, il est important de faire preuve de retenue pour éviter tout risque d'escalade.

La Suède promeut l'établissement des responsabilités pour les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité commis en Syrie.

Nous avons voté pour le projet de résolution (S/2017/172) sur l'application du principe de responsabilité pour l'emploi d'armes chimiques, le 28 février. Nous avons approuvé les mesures ciblées décidées par l'Union européenne à l'encontre des personnes impliquées dans l'emploi d'armes chimiques. Nous aidons le Mécanisme d'enquête conjoint, notamment par le biais d'un appui financier et d'une expertise technique. Nous avons aussi appuyé activement la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne, présidée par M. Pinheiro. Nous avons coparrainé la résolution 71/248 de l'Assemblée générale, qui a créé le Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables, qui, nous l'espérons, va commencer à travailler très rapidement, et nous avons fourni un appui au Mécanisme en versant une première contribution d'environ 400 000 dollars.

Plutôt que d'échanger accusations et insultes autour de cette table, nous devons maintenant nous rassembler pour relancer en urgence le processus politique mené par les Nations Unies. Au bout du compte, le seul moyen de mettre fin aux souffrances des Syriens, c'est de trouver un règlement politique viable. Cela nécessitera un processus politique transitionnel basé sur la résolution 2254 (2015). Nous réaffirmons notre plein appui aux pourparlers intersyriens menés sous l'égide des Nations Unies à Genève et aux efforts déployés par l'Envoyé spécial, M. Staffan de Mistura, dont nous attendons avec intérêt l'exposé qu'il nous fera la semaine prochaine. Les parties doivent échanger sérieusement.

Ces derniers jours, nous nous sommes déclarés outrés par la dernière atrocité commise à Khan Cheikhoun. Pourtant, les Syriens continuent chaque jour de pâtir de la violence de la guerre dans toutes ses formes. Le moment est venu de mettre un terme à la guerre en Syrie et de permettre aux Syriens de décider de leur avenir.

M. Alemu (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir convoqué la présente séance.

Je voudrais adresser mes condoléances au Gouvernement suédois et à mes collègues suédois. Nous condamnons l'attentat terroriste.

Je voudrais aborder plusieurs points. Premièrement, si le conflit en Syrie se poursuivait, il entraînerait l'effondrement de l'État syrien. Nous n'avons pas de doute que ce sont les terroristes qui seraient les gagnants. Nous l'avons vu tant de fois auparavant. C'est peut-être une nouvelle indication que la communauté internationale n'a pas de position commune pour ce qui est d'accorder la priorité au règlement de la crise en Syrie par la voie d'un dialogue politique et de lutter contre le fléau du terrorisme d'une façon unie et concertée. Cela dit, rien ne saurait justifier le crime perpétré le 4 avril.

Deuxièmement, l'autre question pressante qui requiert une clarification et l'adoption d'une approche sage concerne le fait que de trop nombreux États et acteurs non étatiques sont très actifs en Syrie. Qui ne sait pas que la Syrie est un champ de bataille ouvert depuis un certain temps maintenant? Le fait est que la situation s'est aggravée et personne ne sait de quoi demain sera fait. Nous sommes donc face à une crise bien plus profonde et bien plus compliquée, qui risque de nous échapper. À notre sens, la priorité doit être de trouver une issue avant que la situation dérape. Le moment est venu que la sagesse prévale et que le sens de l'État prenne le dessus. Nous doutons que cela ait été le cas jusqu'à maintenant. À cet égard, le Secrétaire général a déclaré aujourd'hui, entre autres choses, que

> « Le Conseil de sécurité porte la responsabilité principale de la paix et de la sécurité internationales. Je lui demande de faire preuve d'unité et d'assumer cette responsabilité.
>
> Trop longtemps, le droit international a été ignoré dans le cadre du conflit syrien, et c'est notre devoir commun de respecter les normes internationales de l'humanité. » (*SG/SM/18487*)

Troisièmement, le Conseil de sécurité qui est déjà en train d'être marginalisé risque de perdre ce qui lui reste de crédibilité. C'est pourquoi l'action menée par les membres non permanents du Conseil hier semble, avec du recul, être non seulement opportune mais sage. La proposition qu'ils ont formulée hier permettra-t-elle de remédier à ce qui, autrement, entraînerait une évolution dangereuse? Nous pensons qu'elle le pourrait.

Puisque la toute récente action militaire menée a été motivée par l'emploi d'armes chimiques – alors qu'il reste encore à identifier les responsables de cet acte et à

mener rapidement à terme l'enquête – il nous semble que la priorité maintenant doit être l'adoption par consensus du projet de résolution présenté par les membres élus et aussi, comme le représentant de l'Égypte l'a affirmé, que les États-Unis et la Fédération de Russie fassent preuve d'un plus grand sens des responsabilités et trouvent une solution, ce qui n'est pas au-delà de leurs capacités.

Enfin, comme nous l'avions dit il y a deux jours (voir S/PV.7915), seul un processus politique ouvert à tous pourra au bout du compte remédier à la crise en Syrie et empêcher la situation d'échapper à tout contrôle. C'est pourquoi il faut faire preuve de calme et de retenue aux fins d'une désescalade de la situation. Nous espérons que les derniers rebondissements n'assombriront pas la perspective d'un règlement politique global en Syrie via les pourparlers intersyriens menés à Genève.

M. Yelchenko (Ukraine) (*parle en anglais*) : Nous avons nous aussi été choqués par l'attentat terroriste perpétré à Stockholm et nous exprimons notre solidarité et nos condoléances à la Suède.

Tout d'abord, je voudrais dire que nous ne sommes pas ici pour parler de la frappe menée hier par les États-Unis, mais des conséquences de la terrible attaque meurtrière à l'arme chimique perpétrée mardi dernier.

Je voudrais aussi appeler l'attention de mes collègues sur la déclaration publiée par le Ministère ukrainien des affaires étrangères qui réaffirme, entre autres, que tout emploi d'armes chimiques est une violation scandaleuse du droit international et constitue un crime de guerre; que les auteurs de tels actes doivent avoir à en répondre; et que l'impunité pour ceux qui violent le droit international en utilisant des armes chimiques mène à d'autres crimes.

Le blocage chronique par la Russie du travail du Conseil de sécurité est inacceptable. Les parrains et les défenseurs du régime syrien portent aussi la responsabilité de l'utilisation d'armes de destruction massive en Syrie et des morts et des souffrances de la population syrienne qui s'ensuivent.

Les actions des États-Unis doivent être soutenues afin d'empêcher le régime de perpétrer d'autres crimes de guerre, notamment contre la population civile. L'Ukraine estime que les frappes de missiles menées par les États-Unis contre une cible militaire, en l'occurrence la base aérienne à partir de laquelle le raid aérien à l'arme chimique a été mené contre Khan Cheikhoun le 4 avril, sont une riposte appropriée et proportionnée. C'est un signal clair que l'utilisation d'armes de destruction massive ne sera plus tolérée.

Ce qui a eu lieu hier était attendu depuis longtemps. Depuis des années, le Conseil est paralysé sur de nombreuses questions importantes de sécurité internationale, notamment la question syrienne. À bien des égards, il a été pratiquement pris en otage par une délégation qui abuse de son statut de membre permanent et met en œuvre l'approche « à ma manière, sinon rien ».

Les efforts déployés par le Conseil pour remédier à la crise syrienne ont été bloqués à sept reprises par le veto russe- – sept veto paralysants, et des milliers de paires d'yeux d'enfants qui ne verront plus jamais la lumière du jour. Tous les moyens ont été utilisés pour gêner toute action constructive de la part du Conseil : faux-fuyants, détournements de l'attention, diversions, mensonges éhontés, et même des brimades. Le résultat est que malgré tous les efforts déployés par ses membres à maintes occasions, le Conseil de sécurité n'a pas pu se montrer à la hauteur à cause de l'intransigeance de la délégation russe.

L'Ukraine estime que le projet de résolution proposé par la délégation russe n'est pas adapté aux circonstances et ne constitue pas une réaction adéquate de la communauté internationale au terrible massacre commis dans la province d'Edleb. Compte tenu de la violence des faits sur le terrain, il ne fait qu'ajouter l'insulte au préjudice. Nous ne pouvons accepter que ce crime soit décrit comme un « incident présumé impliquant des armes chimiques » ou comme « ayant potentiellement causé des pertes humaines à grande échelle ». Un « incident », vraiment? Des pertes humaines « potentielles »? La délégation russe ne regarde-t-elle pas la télévision? Ou peut-être a-t-elle dans l'idée de prétendre que les terribles images qui nous sont parvenues de ce pays sont fabriquées.

En outre, le projet de résolution suggère que l'objectif principal de la réaction internationale face à l'emploi d'armes de destruction massive contre des civils doit, non pas encourager l'identification rapide des responsables et leur traduction devant les tribunaux et la mise en place des mesures nécessaires pour empêcher de futures attaques, mais se limiter à réfléchir à la composition de l'équipe d'enquête sur la base du principe de représentation géographique élargie et équilibrée. Est-ce une question terriblement importante? Non, ce n'est pas sérieux. Une telle approche vise à retarder les enquêtes concrètes. Nous la considérons donc comme

une tentative éhontée de compromettre la crédibilité du Conseil de sécurité.

Lorsque l'ONU n'est pas en mesure d'agir, le vide qui en résulte doit être comblé. Comme l'a souligné ma délégation dans cette salle il y a deux jours à peine (voir S/PV.7915), des pourparlers interminables ne peuvent remplacer des mesures concrètes. Nous rejetons également l'assertion de la Fédération de Russie selon laquelle l'intervention des États-Unis constitue un acte d'agression. La partie russe a perdu toute autorité morale de faire de telles accusations depuis qu'elle a envahi la Géorgie, occupé et tenté d'annexer la Crimée et lancé une agression armée contre mon pays dans la région du Donbass, agression qui se poursuit à ce jour. Le bruit assourdissant des salves de missiles Grad et d'obus d'artillerie russes qui pilonnent le territoire de l'Ukraine et sèment la mort et la destruction vide de leur substance toutes les déclarations du Kremlin concernant le respect du droit international. Les Russes sont à tout le moins profondément hypocrites. J'appelle la délégation russe à arrêter de se moquer du Conseil de sécurité et de traiter ses homologues de paranoïaques. Elle devrait plutôt procéder à un examen de conscience.

L'Ukraine demeure convaincue que le règlement final du conflit syrien ne sera possible que sur la base d'une solution politique. Au vu de la récente escalade, le seul moyen d'aller de l'avant est de relancer le processus politique, de rétablir le cessez-le-feu et de s'engager réellement en faveur d'une transition politique véritable fondée sur le Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe) et la résolution 2254 (2015). Nous exhortons donc le régime syrien et ses appuis à réfléchir sérieusement avant de s'embarquer dans une nouvelle escalade, et à analyser correctement la situation pour donner une chance à la paix.

Les événements de cette semaine ont envoyé un signal clair à chacun d'entre nous. La communauté internationale ne peut guère se permettre que le Conseil de sécurité soit dysfonctionnel. L'incapacité de cet organe à s'acquitter de ses devoirs de manière objective, à défendre ce qui est juste ou à mettre les auteurs de violations du droit international face à leurs responsabilités compromet sa position morale. En outre, lorsque le temps et l'énergie de ses membres sont dépensés à tenter de parvenir à l'unité et au consensus en évitant aux auteurs des crimes les plus barbares d'avoir à assumer leurs responsabilités, cela détruit la crédibilité du Conseil.

J'invite tous les membres du Conseil de sécurité à se rappeler que leur tâche principale consiste non pas à rechercher un consensus systématique sur toutes les questions et à tout prix, mais à déployer des efforts diligents et responsables pour maintenir la paix et la sécurité internationales. Lorsque l'ONU ne fait pas son travail, les acteurs opportunistes et sans scrupules se précipitent toujours pour exploiter les faiblesses manifestes afin de satsifaire leurs objectifs politiques ou autres, ce qui rend une riposte juste et appropriée d'autant plus nécessaire. Si l'ONU persiste dans son inaction, tôt ou tard, la réponse viendra de l'extérieur du système des Nations Unies. Les obstructionnistes dont les identités sont bien connues n'auront alors qu'à s'en prendre à eux-mêmes si les événements ne prennent pas la tournure qu'ils souhaitent.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante des États-Unis.

Depuis six ans, le monde regarde le Gouvernement syrien et son chef, Bachar Al-Assad, terroriser leur population. Ils ont assassiné des centaines de milliers de personnes et en ont déplacé plusieurs millions d'autres. Ils ont violé le droit international et un grand nombre de résolutions de l'ONU. Ils ont commis des actes criminels qui choquent la conscience de l'humanité tout entière.

La communauté internationale a exprimé son indignation à maintes reprises. Le Mécanisme d'enquête conjoint a conclu, sans l'ombre d'un doute, que le régime syrien a utilisé des armes chimiques contre sa population en plusieurs occasions. Mardi, le régime d'Al-Assad a lancé une nouvelle attaque chimique contre des civils, tuant des hommes, des femmes et des enfants innocents dans les circonstances les plus horribles qui soient. Al-Assad l'a fait parce qu'il pensait pouvoir s'en tirer sans conséquence. Il pensait qu'on le laisserait faire parce qu'il savait que la Russie le soutiendrait. Les choses ont changé hier soir.

Comme j'avais prévenu mercredi (voir S/PV.7915), lorsque la communauté internationale se révèle systématiquement incapable d'agir collectivement, il s'avère parfois nécessaire pour les États d'agir par eux-mêmes. L'emploi aveugle d'armes chimiques contre des civils innocents est un tel cas de figure. Les États-Unis ne resteront pas les bras croisés lorsque sont utilisées des armes chimiques. Il est dans l'intérêt de notre sécurité nationale de prévenir la propagation et l'utilisation des armes chimiques. Notre armée a détruit la base aérienne depuis laquelle l'attaque chimique commise cette

semaine avait été lancée. Cette mesure était tout à fait justifiée. La laideur morale du régime d'Al-Assad ne pouvait plus être tolérée. Ses crimes contre l'humanité ne pouvaient plus ne donner lieu qu'à des paroles sans suite. Il était temps de dire « assez », sans se contenter de le dire; il était temps d'agir. Bachar al-Assad ne doit plus jamais utiliser d'armes chimiques.

Bien que le régime syrien soit responsable de cette attaque à l'arme chimique, il n'est pas le seul coupable. Le Gouvernement iranien est lourdement responsable. Il soutient et protège le sanglant dictateur syrien depuis des années. L'Iran continue de jouer un rôle dans le bain de sang en Syrie. Le Gouvernement russe a également une part de responsabilité considérable. Chaque fois qu'Al-Assad a franchi la limite de la décence humaine, la Russie s'est tenue à ses côtés. Nous avions espéré que le Conseil de sécurité agirait mais la Russie a fait savoir, comme elle l'avait déjà fait à sept reprises, qu'elle utiliserait une fois de plus son veto pour couvrir le régime d'Al-Assad.

Retarder les choses en s'entendant avec la Russie sur un projet de résolution édulcoré n'aurait fait que renforcer la position d'Al-Assad. Or renforcer la position d'Al-Assad ne peut conduire qu'à de nouveaux meurtres. Il était hors de question que nous le permettions. Mais le problème ne s'arrête pas là : la Russie est censée se porter garante du retrait des armes chimiques syriennes. Réfléchissons-y. La Russie est censée avoir retiré toutes les armes chimiques de Syrie. À l'évidence, tel n'a pas été le cas, puisque des Syriens innocents continuent d'être tués dans des attaques chimiques. Réfléchissons aux raisons possibles de l'échec russe.

Il se pourrait que la Russie autorise sciemment le maintien d'armes chimiques en Syrie. Il se pourrait que la Russie n'ait pas les compétences nécessaires pour retirer ces armes chimiques. Il se pourrait également que le régime d'Al-Assad se joue des Russes, prétendant qu'il n'a plus d'armes chimiques tout en les accumulant sur ses bases. Le monde attend que le Gouvernement russe agisse de manière responsable en Syrie. Le monde attend que la Russie reconsidère son alliance déplacée avec Bachar al-Assad.

Les États-Unis n'attendront plus qu'Al-Assad utilise des armes chimiques sans en subir les conséquences. Cette période est révolue. Mais, il nous faut maintenant passer à une nouvelle phase – la promotion d'une solution politique à ce terrible conflit. Nous espérons que le régime syrien et ses alliés prendront le processus politique proposé par l'ONU au sérieux, ce qu'ils n'ont pas fait jusqu'à présent. Nous espérons que la Russie et l'Iran demanderont des comptes à leur allié et respecteront les conditions du cessez-le-feu. Nous comptons sur le Conseil de sécurité pour s'exprimer haut et fort lorsque le régime ou ses alliés tentent de battre en brèche le processus politique et un nombre incalculable de nos résolutions.

Les États-Unis ont pris une mesure très modérée la nuit dernière. Nous sommes prêts à faire davantage, mais nous espérons que ce ne sera pas nécessaire. Il est temps que toutes les nations civilisées mettent fin aux horreurs qui se produisent en Syrie et exigent une solution politique.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Mounzer (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, ma délégation tient à remercier la Fédération de Russie et la Bolivie de s'être jointes à nous pour convoquer cette séance d'urgence.

D'emblée, j'ai une question à poser au Secrétaire général adjoint. Il a déclaré que la République arabe syrienne avait commis un acte d'agression, sans en donner une définition d'après la Charte des Nations Unies. À 3 h 42 ce matin, 7 avril, les États-Unis ont commis un acte d'agression flagrant et barbare en tirant plusieurs missiles contre une base de l'armée de l'air de la République arabe syrienne dans le centre du pays. Cette attaque a fait plusieurs martyrs et de nombreux blessés, dont des femmes et des enfants, et causé d'importants dégâts matériels. Cet acte d'agression perfide constitue une violation grave de la Charte des Nations Unies et de toutes les normes et lois internationales. Les États-Unis ont tenté de le justifier en usant de prétextes creux et d'arguments fabriqués de toutes pièces qui affirmaient que l'Armée arabe syrienne avait utilisé des armes chimiques à Khan Cheikhoun, sans vraiment savoir ce qui s'était passé ni qui était responsable. Ce sont les mêmes prétextes utilisés par des organisations terroristes et leurs maîtres – à Washington, Ankara, Riyad, Doha, Tel-Aviv, Londres et Paris – ainsi que par les médias.

La République arabe syrienne a insisté sur le fait que l'Armée arabe syrienne ne détenait pas d'armes chimiques, qu'elle n'utiliserait jamais de telles armes dans ses opérations contre les groupes terroristes armés et qu'elle condamnait l'utilisation de ces armes comme étant injustifiée, quelles qu'en soient les circonstances.

Je tiens à souligner qu'il est bien connu que ces armes ont été utilisées et stockées dans de nombreuses régions de la Syrie par des organisations terroristes armées en coopération avec, ou plutôt avec la bénédiction tacite de certains régimes de la région et au-delà, notamment la Turquie, l'Arabie saoudite, le Qatar et certains États européens. Ils ne tiennent aucun compte des faits et des informations documentées concernant l'utilisation d'armes chimiques par des terroristes dans de nombreuses régions de la République arabe syrienne.

Cet acte d'agression ne manquera pas d'envoyer des messages erronés aux groupes terroristes, les encourageant à utiliser des armes chimiques à l'avenir et à continuer de commettre des actes terroristes contre les civils syriens. D'ailleurs, après cette agression, le Front el-Nosra et l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), qui sont des organisations terroristes, ont lancé des attaques dans de nombreuses régions de la Syrie. L'Armée arabe syrienne et ses alliés dans la guerre contre le terrorisme les combattent, malgré les tentatives désespérées faites par d'autres pour les aider, y compris dans le cadre de l'agression américaine.

Cette agression condamnable est une manifestation grave de la stratégie erronée utilisée par les États-Unis, qui ont commencé il y a six ans à fournir tout type d'assistance à ce qu'ils appellent les « groupes d'opposition armée modérée ». Cette stratégie nuit aux efforts antiterroristes de l'Armée arabe syrienne et de ses partenaires. Elle fait des États-Unis d'Amérique un partenaire de l'EIIL, du Front el-Nosra et d'autres groupes terroristes qui, dès le premier jour de la guerre injuste contre la Syrie, ont attaqué des positions de l'armée et des bases militaires, ainsi que les infrastructures du pays.

Je voudrais rappeler ici au Conseil de sécurité que les États-Unis d'Amérique dirigent une prétendue coalition contre l'EIIL. Or, les véritables accomplissements de cette coalition, c'est qu'elle tue des civils et frappe des infrastructures en Syrie. Son véritable objectif est d'affaiblir l'Armée arabe syrienne et ses alliés dans leur lutte contre les groupes terroristes. C'est dans ce même contexte que s'inscrivent, d'après nous, les frappes aériennes illégales menées par les avions de la coalition contre l'Armée arabe syrienne à Jabal Thardeh, dans la ville de Deïr el-Zor, le 17 septembre 2016, frappes qui visaient à protéger des éléments de l'EIIL coincés entre les territoires syrien et iraquien et à leur ouvrir un couloir. L'agression d'aujourd'hui visait à sauver des éléments du Front el-Nosra suite aux graves dommages que leur avaient infligés l'Armée arabe syrienne et ses alliés dans le centre du pays après qu'ils avaient attaqué des villes et villages pacifiques dans la région.

Je voudrais également insister sur le fait que les médias ont annoncé qu'il y a quelque temps, le Congrès des États-Unis a approuvé une loi autorisant l'Administration des États-Unis à envoyer des systèmes portables de défense anti-aérienne aux groupes terroristes armés en Syrie. Il y a tout juste deux jours ici au Conseil de sécurité (voir S/PV.7915), nous avons mis en garde que les trois États membres permanents colonialistes du Conseil avaient un regain d'appétit pour les mensonges et les fables propagés par les États-Unis et le Royaume-Uni, il y a 14 ans, ici dans cette salle pour justifier la destruction et l'occupation de l'Iraq, lorsqu'ils ont proféré l'énorme mensonge des armes de destruction massive. Peut-être que l'histoire est revenue à son point de départ. À cette occasion regrettable, nous avons vu le Secrétaire d'État de l'époque Colin Powell essayer de tromper la communauté internationale et l'ONU afin de justifier l'agression de son pays contre l'Iraq en parlant d'« informations hautement crédibles ». Aujourd'hui, les États-Unis d'Amérique, dans le cadre de leur politique qui vise à justifier leur agression contre la Syrie, utilisent des informations fabriquées de toutes pièces qui leur ont été fournies par les terroristes du Front el-Nosra. Cette agression prouve irréfutablement que la Syrie avait raison de croire que les gouvernements américains successifs ne changeraient pas leurs politiques stériles qui consistent à cibler les États pour les faire plier à leur volonté et imposer leur hégémonie dans le monde.

L'opinion publique internationale et les peuples du monde libre savent parfaitement que depuis des décennies, les gouvernements successifs des États-Unis, du Royaume-Uni et de la France n'ont cure ni de la démocratie ni de la liberté ni des droits de l'homme – et encore moins du bien-être des populations et de leur sécurité et stabilité. Ce ne sont là que des prétextes pour faire la guerre et occuper d'autres États, les diviser et contrôler leurs richesses et ressources énergétiques. Ce qui est vraiment répugnant aujourd'hui, c'est que ces gouvernements, qui ont soutenu la pensée wahhabite extrémiste et l'idéologie terroriste de l'entité d'Al-Saud depuis sa création, gèrent et exploitent à leur profit le terrorisme sans se soucier de la vie des populations, y compris la leur lorsque le terrorisme vient frapper à leur porte en raison de ces politiques hypocrites et malavisées.

La République arabe syrienne condamne énergiquement cet acte d'agression des États-Unis d'Amérique, qui va à l'encontre des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, surtout eu égard à leur statut de membre permanent du Conseil de sécurité, qui est responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales, sans parler du fait que ces actes d'agression risquent de semer le chaos le plus total dans de nombreuses régions du monde et feront de la loi de la jungle le seul moyen de gérer des crises régionales et économiques, sans tenir compte de la Charte des Nations Unies.

À ceux qui ont parlé de respect de la Charte, je dirais : est-ce que les trois pays colonialistes du Conseil ont respecté la Charte lorsqu'ils ont tué des millions d'innocents, de l'Asie de l'Est à l'Amérique latine? Et je dirais au représentant de la France qui a parlé d'exception que les pays de la coalition ne doivent pas faire exception, parce qu'eux aussi doivent rendre des comptes pour les 200 innocents et plus que leurs avions ont tués dans la banlieue rurale d'Alep. Les pays de la coalition internationale doivent répondre du meurtre des plus de 800 civils tués en Syrie entre juillet 2016 et mars 2017. Ils doivent répondre de leur soutien aux groupes terroristes armés et de la légitimité politique qu'ils leur accordent tandis que ces groupes poursuivent leurs actes terroristes. Le Gouvernement de la République arabe syrienne, fort de sa conviction qu'il faut tout mettre en œuvre pour lutter contre le terrorisme et par respect des règles du droit international et de la Charte des Nations Unies, demande au Conseil de sécurité de prendre ses responsabilités, conformément à la Charte, et de condamner cet acte d'agression, tout en veillant à ce qu'il ne se reproduise pas, car il s'agit d'un acte qui menace la paix et la sécurité de la région et du monde entier.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je prends acte de la déclaration du représentant de la République arabe syrienne.

Le représentant de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M. Safronkov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je reprends la parole simplement pour demander à la représentante des États-Unis et aux représentants d'autres pays de ne pas insulter mon pays. Ils n'ont absolument aucun droit moral de le faire. Nous ne nous comportons pas de cette manière.

J'ajouterai seulement que l'Ambassadrice Haley, qui vient de prendre ses fonctions ici, a la possibilité réelle, en tant que Représentante permanente des États-Unis et en tant que présidente en exercice du Conseil de sécurité, d'assainir les relations au Conseil de sécurité pour que nous puissions de nouveau travailler ensemble. Mais cela ne sera pas possible si elle déclare qu'un point de vue national constitue la vérité absolue. La première des choses à faire est de veiller à ce que nous puissions travailler dans le respect mutuel au sein du Conseil.

La séance est levée à 13 h 30.